

Les relations entre le Canada et la République du Costa Rica

Relations bilatérales

- Les relations diplomatiques entre le Canada et le Costa Rica datent de mars 1961. Les deux pays partagent les mêmes valeurs en ce qui a trait aux droits de la personne, à l'environnement et au règlement pacifique des différends. Ils coopèrent étroitement dans le cadre de diverses organisations bilatérales et multilatérales.
- En juin 1995, le Canada a remis au Costa Rica des dettes de 11,3 millions \$ relatives à l'aide au développement contre la promesse de ce pays de consacrer un montant équivalent à des projets environnementaux.
- Le président du Costa Rica est venu à Ottawa en avril 1994 et a rencontré le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères. En janvier 1995, le Premier ministre Chrétien s'est rendu au Costa Rica en compagnie de la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), M^{me} Christine Stewart, à l'occasion d'un voyage en Amérique latine et dans les Antilles.

Commerce et investissement

- En 1995, les échanges bilatéraux entre le Canada et le Costa Rica se sont chiffrés à 207,8 millions \$. Les principales exportations du Canada vers le Costa Rica ont atteint un total de 44,7 millions \$; elles étaient composées de blé et farine, d'engrais, de matières plastiques, de traverses de chemins de fer et de produits de papier. Les principales importations, d'un montant de 163,1 millions \$, ont été des bananes et autres fruits, du café, de l'or et des vêtements.
- Depuis trois ans, le commerce bilatéral avec ce pays a augmenté de 28 %, en valeur et en quantité, principalement en raison d'un accroissement des importations canadiennes, surtout de café, mais aussi de fruits, de noix et de textiles.
- Les exportateurs canadiens peuvent trouver des débouchés dans les secteurs suivants : télécommunications, énergie, transports, exploitation minière, tourisme, services et travaux d'aménagement d'infrastructure.

Coopération en matière d'aide au développement

- Le Canada a commencé à fournir une aide au développement au Costa Rica vers le milieu des années 70 afin d'appuyer la modernisation de l'économie et la durabilité de l'environnement dans ce pays. L'aide bilatérale a surtout porté sur les logements à prix modique, la protection de l'environnement et le développement social.